

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

Le 11 décembre 2024 – 13 h 00 à 16 h 00

Le 12 décembre 2024 – 9 h 00 à 12 h 00

Salle de conseil d'administration du bureau principal / Plateforme Teams

Présents : Mel Norton (président du conseil), Adam Donnelly, Mike MacMullin, James Stanley, Denny Vautour, Jason Green, Gaëtan Guérette, Chantal Lafleur et Tim Petersen (président et chef de la direction).

Absences : Personne.

Membres du personnel présents : Lee Bell-Smith (avocat général et secrétaire général), Mike McGovern (conseiller juridique principal), Carolyn MacDonald (vice-présidente à la Stratégie et aux finances), Laragh Dooley (vice-présidente aux Gens et à la culture), Courtney St. Peter (agente de liaison avec le conseil d'administration), Jarrod Yeo (partenaire d'affaires des communications) et Norma Doucette (secrétaire du Service des communications et du Comité consultatif des travailleurs blessés).

Invités : Paula Garant (Comité consultatif des travailleurs blessés) (point 15), Pam Baker (Comité consultatif des travailleurs blessés) (point 15), Lecia Gahan (Comité consultatif des travailleurs blessés) (point 15), Kirk Westfield (Comité consultatif des travailleurs blessés) (point 15), Kelli Simmons (Tribunal d'appel des accidents au travail) (point 16) et Caitlin Crowley (MNP) (point 18).

1. Adoption de l'ordre du jour

Le conseil examine l'ordre du jour de la réunion des 11 et 12 décembre 2024, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée et appuyée, il est unanimement résolu que :

Le conseil adopte l'ordre du jour de la réunion des 11 et 12 décembre 2024, tel qu'il a été présenté.

2. Moment de sécurité

Le conseil parle des dangers de la conduite sous la pluie, dans la neige et dans la neige fondante, en particulier sur les autoroutes à quatre voies au volant avec des véhicules et des camions de transport qui passent.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Le président du conseil demande si des membres avaient déclaré un conflit d'intérêts. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Adoption de procès-verbal

a. Réunion des 25 et 26 septembre 2024

Le conseil examine le procès-verbal de la réunion des 25 et 26 septembre 2024, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve le procès-verbal de la réunion des 25 et 26 septembre 2024 tel qu'il a été présenté.

5. Résolutions en bloc

a. Plan de travail de 2024

Le conseil examine le plan de travail de 2024, tel qu'il a figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le plan de travail de 2024 à titre de renseignement.

b. Mise à jour de la lettre de mandat

Le conseil examine la mise à jour de la lettre de mandat, tel qu'elle figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive la mise à jour de la lettre de mandat à titre de renseignement.

6. Plan de travail de 2025 et calendrier des réunions du conseil et des comités pour 2025

Le conseil examine le plan de travail proposé pour 2025 et le calendrier des réunions pour la même année, tels qu'ils figurent dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil approuve le plan de travail du conseil de 2025 et le calendrier des réunions du conseil et des comités pour 2025.

Le président et chef de la direction rappelle au conseil l'activité de l'Association des commissions des accidents du travail du Canada organisée par Travail sécuritaire NB en juin et informe le conseil qu'il s'agit d'une occasion de rencontrer ses homologues de partout au pays et d'assurer une conformité avec eux.

7. Politiques

a. Politique 37-100 – Salaire pour l'ensemble des activités économiques au Nouveau-Brunswick

La vice-présidente à la Stratégie et aux finances présente un aperçu des modifications proposées, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Un membre demande d'où provient le chiffre historiquement. M^{me} MacDonald indique qu'il a été établi en 1993 en fonction du salaire moyen. Chaque année, il est indexé pour suivre le rythme de l'économie.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil approuve la version proposée de la Politique 37-100 – Salaire pour l'ensemble des activités économiques au Nouveau-Brunswick, diffusion 7, et annule la diffusion 6 de la Politique 37-100 – Salaire pour l'ensemble des activités économiques au Nouveau-Brunswick.

b. Indexation des prestations

Le conseil examine l'indexation des prestations présentée dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive l'indexation des prestations à titre de renseignement.

8. Mise à jour du Comité d'examen des accidents mortels

a. Rapport du président de la réunion du Comité d'examen des accidents mortels du 20 novembre 2024

Le président du Comité présente un aperçu de la réunion du 20 novembre 2024, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Le président du Comité fait remarquer que la plupart des décès étaient évitables. Bien que les réunions ne soient jamais agréables, il fait savoir qu'il y a certains progrès à venir et félicite les employés.

Il déclare qu'il milite pour promouvoir la compréhension de la psychologie derrière les incidents et les accidents et qu'il est heureux de voir qu'on y accorde la priorité et que l'on déploie des efforts supplémentaires pour aider les petites entreprises à élaborer des plans de sécurité.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le rapport du président de la réunion Comité d'examen des accidents mortels du 20 novembre 2024 à titre de renseignement.

9. Mise à jour du Comité de gouvernance, des gens et de la culture

a. Rapport du président de la réunion du Comité de gouvernance, des gens et de la culture du 21 novembre 2024

M. MacMullin donne un aperçu du rapport de l'ancienne présidente pour la réunion du 21 novembre 2024, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le rapport du président de la réunion du Comité de gouvernance, des gens et de la culture du 21 novembre 2024 à titre de renseignement.

b. Examen de la Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et le Tribunal d'appel des accidents au travail

M. MacMullin donne un aperçu des documents examinés et des sujets proposés pour les modifications législatives. Il indique qu'il doit y avoir une discussion pour déterminer si les droits de vote du vice-président devraient être modifiés et si cette modification doit figurer dans la loi ou les politiques.

L'avocat général et secrétaire général dit au conseil qu'il ne croit pas que cette modification doit être apportée par le biais d'une modification législative et qu'elle peut être inscrite dans une politique. Les membres craignent que cette disposition ne fasse que s'ajouter à la politique, ce qui rend trop facile sa suppression. La direction indique qu'à l'heure actuelle, la loi ne contient pas de droits de vote et que si on les y ajoutait, cela pourrait ouvrir la voie à beaucoup d'inconnus.

Un membre propose que les droits de vote du vice-président soient indiqués dans une politique, mais qu'il faille une majorité absolue pour la modifier. Le conseil est d'accord avec cette proposition.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil approuve la consultation sur les modifications recommandées à la Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et le Tribunal d'appel des accidents au travail. Il demande également à la direction de commencer à apporter les modifications à la politique de gouvernance et qu'elle soit renvoyée au Comité de gouvernance, des gens et de la culture pour que ce dernier formule ses recommandations.

10. Mise à jour du Comité de vérification

a. Rapport du président de la réunion du Comité de vérification du 28 novembre 2024

Le président du Comité présente un aperçu de la réunion du 28 novembre 2024, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le rapport du président de la réunion du Comité de vérification du 28 novembre 2024 à titre de renseignement.

11. Mise à jour du Comité des finances et des placements

a. Rapport du président de la réunion du Comité des finances et des placements du 29 novembre 2024

Jason Green donne un aperçu du rapport du comité de la présidente précédente pour la réunion du Comité des finances et des placements du 29 novembre 2024. Il fait remarquer que les recommandations du Comité étaient fondées sur les commentaires de l'ancien conseiller. Il mentionne également qu'une réunion à huis clos du conseil a découlé de cette discussion et qu'il n'est donc pas certain que la recommandation devrait être encore maintenue.

Un membre du Comité des finances et des placements déclare que l'élément le plus important qu'il fallait faire progresser était la politique. Le président et chef de la direction indique qu'au premier trimestre, le personnel présentera au Comité les modifications proposées ainsi que les attributions revues et corrigées.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le rapport du président de la réunion du Comité des finances et des placements du 29 novembre 2024 à titre de renseignement.

12. Composition du comité

L'agente de liaison avec le conseil d'administration indique au conseil que les deux récentes démissions laissent deux comités avec des postes vacants importants. Elle demande au conseil de discuter des membres qui seront nommés à ces postes.

Après une discussion, le conseil convient que les membres des comités ayant des postes vacants seront les suivants :

Comité de gouvernance, des gens et de la culture

- Président – Jason Green

Comité des finances et des placements

- Président – Jim Stanley, *en attente d'une note juridique traitant d'un conflit possible ou perçu avec le fait de siéger également au Comité de vérification.*
- Membre votant représentant l'employeur – Jason Green
- Membre suppléant représentant l'employeur – Adam Donnelly
- Membre suppléant représentant les travailleurs – Mike MacMullin

Le conseil aborde également le fait que le vice-président ne peut pas siéger à un comité devrait être ajouté aux attributions des comités pendant le prochain examen.

Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée, il est résolu à l'unanimité :
Le conseil approuve la nouvelle composition des comités pour les postes vacants au Comité de gouvernance, des gens et de la culture et au Comité des finances et des placements.

13. Suivi de la cybersécurité du Symposium sur l'apprentissage du conseil

Le directeur de la Sécurité, de l'architecture et de la stratégie présente un suivi du Symposium sur l'apprentissage qui s'est déroulé du 23 au 25 octobre 2024, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Un membre demande si Travail sécuritaire NB tient des statistiques sur le nombre d'attaques qui surviennent. M. Rees indique que oui, Travail sécuritaire NB est associé à un système de surveillance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Un autre membre demande s'il existe une assurance cybersécurité et si Travail sécuritaire NB en a une. M. Rees répond qu'il y a une assurance, mais qu'elle est très coûteuse, offre une couverture limitée et comporte beaucoup de contraintes. Il dit que c'est une décision importante qui doit être prise.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive le suivi de la cybersécurité du Symposium sur l'apprentissage à titre de renseignement.

14. Mot de bienvenue et suite de l'ordre du jour

Le président du conseil souhaite bon retour à la réunion et la poursuit.

15. Présentation des intervenants – Comité consultatif des travailleurs blessés

Le Comité consultatif des travailleurs blessés se joint au conseil pour souligner l'important travail accompli pour aider les personnes qui ont subi une blessure au travail et les familles qui ont perdu quelqu'un à la suite d'un incident au travail.

M^{me} Garant raconte son passé et ce qui l'a amenée à faire partie du Comité consultatif des travailleurs blessés. Elle était infirmière et a subi une grave blessure au genou au travail à la suite de laquelle elle a été forcée de prendre sa retraite à 48 ans. Elle indique que ses prestations ont été calculées d'après un examen des salaires de 2011 et n'ont pas été rajustées. Elle déclare que si son histoire en est une d'adversité, c'est aussi une histoire de persévérance et de force. Derrière chaque statistique, il y a une personne qui pourrait faire face à des difficultés.

M^{me} Baker raconte la perte de son mari, James Baker, et les raisons pour lesquelles elle se bat pour obtenir des prestations de survivant alors qu'elle siège au Comité consultatif des travailleurs blessés. Elle dit que Fil de vie l'a aidée en lui offrant des outils et du soutien. M. Yeo ajoute que M^{me} Baker a été d'une aide immense pour aider les familles à faire face à un accident mortel.

M^{me} Gahan parle du décès de son fils Jordan Gahan au travail. Elle veut s'assurer qu'aucune autre famille n'ait à endurer la tragédie que constitue la perte d'un être cher. Elle déclare que Fil de vie l'a aidée et l'a jumelée à une femme qui a également perdu son fils dans un incident au travail. Elle indique que lorsqu'elle voit un lieu de travail dangereux, elle le signale rapidement à Travail sécuritaire NB en composant le numéro sans frais.

M. Westfield raconte l'histoire de sa retraite en tant que travailleur paramédical et pompier en raison d'un syndrome de stress post-traumatique. Il déclare qu'il aimait sa carrière; elle lui avait même permis de rencontrer sa femme. Il savait qu'il s'effondrait et qu'il devait demander de l'aide, et c'est en février 2023 qu'il a reçu un diagnostic de syndrome de stress post-traumatique grave. Il dit que son gestionnaire de cas était là pour lui et a vraiment contribué à lui sauver la vie. Il apprend et va de l'avant chaque jour. Lorsqu'il est passé à l'invalidité à long terme, il savait qu'il ne pouvait pas s'asseoir et rester silencieux. Il est alors devenu membre du Comité consultatif des travailleurs blessés pour raconter son histoire et aider les personnes atteintes d'un syndrome de stress post-traumatique.

Un membre du conseil encourage le Comité consultatif des travailleurs blessés à réfléchir en termes généraux aux besoins des familles survivantes, et Travail sécuritaire NB doit aider à les guider dans leur parcours de vie, puis présenter des rapports trimestriels au conseil à des fins d'examen.

Un autre membre demande des précisions sur la façon dont le Comité consultatif des travailleurs blessés est financé et veut savoir s'il y a un budget pour les activités éducatives. M. Yeo indique

qu'il y a un budget pour le Comité dans le budget global du Service des communications. Le président et chef de la direction ajoute que Travail sécuritaire NB appuiera toutes les activités ou la formation que le Comité aimerait faire ou recevoir.

Le conseil remercie les membres du Comité d'avoir raconté leur histoire.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive la présentation du Comité consultatif des travailleurs blessés à titre de renseignement.

16. Rapport de reddition de comptes du président et chef de la direction

a. Rapport de reddition de comptes

Le président et chef de la direction présente un aperçu de ses activités, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

M. Petersen déclare que le chef de la direction de WorkSafe Saskatchewan a proposé sa candidature pour présider le conseil d'administration de l'Association des commissions des accidents du travail du Canada et il a accepté. Il fait remarquer que c'est la première fois que le président est originaire du Nouveau-Brunswick. Le président du conseil affirme que plusieurs compliments avaient été faits à M. Petersen et qu'il était gratifiant de voir que la petite province pouvait si bien se positionner à l'échelle nationale.

Le président et chef de la direction informe le conseil du changement de poste de M^{me} Dooley et indique qu'elle a accepté le poste de vice-présidente aux Gens et à la culture.

Le conseil félicite M. Petersen et M^{me} Dooley de leurs réalisations.

b. Résultats du sondage sur l'engagement des employés

Le président et chef de la direction donne un aperçu des résultats de l'engagement des employés, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Un membre demande si le sondage sur l'engagement permet de formuler des commentaires ouverts. Le président et chef de la direction répond par l'affirmative et indique que chaque réponse est examinée pour faire ressortir les tendances. Un sujet qui demeure un défi est la collaboration ou la question du travail en silos, mais Travail sécuritaire NB s'efforce de favoriser une plus grande collaboration entre les divisions.

Un autre membre indique que le pointage a augmenté considérablement et demande quelle était la raison de la hausse. M. Petersen indique que c'est le résultat direct du changement de culture et de leadership, ainsi que de l'approche axée sur les gens au premier plan que Travail sécuritaire NB recommande et met en œuvre.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le rapport de reddition de comptes du président et chef de la direction à titre de renseignement.

17. Rencontre avec la présidente du Tribunal d'appel des accidents au travail

La présidente du Tribunal d'appel des accidents au travail présente une mise à jour sur le travail du Tribunal.

M^{me} Simmons déclare que la plus grande difficulté du Tribunal d'appel des accidents au travail est actuellement de trouver des vice-présidents pour servir pendant 6 mois à un an, mais que le Tribunal vient de nommer trois nouveaux vice-présidents, et elle est optimiste que cela aidera à éliminer les retards. Un membre demande quels sont les défis liés au maintien en poste et à

l'intérêt des vice-présidents. M^{me} Simmons indique que l'indemnité journalière semble être le frein le plus important puisque le taux du gouvernement est peu élevé.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive la mise à jour de la présidente du Tribunal d'appel des accidents au travail à titre de renseignement.

18. Modernisation

a. Rapport d'étape

La directrice des Gens et de la culture et Caitlin Crowley, associée chez MNP, présentent un aperçu du rapport d'étape sur la modernisation, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

M^{me} Dooley fait le point sur les négociations contractuelles en cours pour la mise en œuvre du système de modernisation.

b. Progrès de l'évaluation de MNP à ce jour

M^{me} Crowley donne un aperçu de l'évaluation des progrès de la modernisation à ce jour.

Les membres expriment des préoccupations au sujet du calendrier et craignent que les progrès ne soient précipités. M^{me} Dooley assure que les progrès de la modernisation ne sont pas précipités et qu'il s'agit de trouver le bon équilibre. Elle déclare qu'il est important de se rappeler que des erreurs se produiront et que les employés devraient se sentir à l'aise et avoir un lieu de travail sécuritaire sur le plan psychologique.

19. Affaires nouvelles

Un membre dit qu'il peut être important de garder à l'esprit que les résultats de l'élection présidentielle aux États-Unis pourraient avoir un effet sur Travail sécuritaire NB.

Un autre membre indique que le conseil et Travail sécuritaire NB devraient garder en tête M^{me} Garant et faire enquête sur sa réclamation qui n'a pas été rajustée depuis 2011. Le membre propose également d'offrir de la formation aux jeunes adultes. Le président et chef de la direction déclare que Travail sécuritaire NB travaille actuellement avec la défenseure des Services aux jeunes pour mettre en place le nouveau programme « La sécurité, un pas à la fois », qui sera offert dans les écoles secondaires, aux élèves de la 9^e année.

Un membre souligne qu'il est important d'avoir un processus que Travail sécuritaire NB respecte pour faire un suivi auprès des familles pour les aider à comprendre les recommandations et à fermer la boucle. M. Petersen assure que lorsque des recommandations sont faites à Travail sécuritaire NB, une personne rencontre la famille pour lui fournir de l'aide. Il ajoute qu'il y a des recommandations qui n'ont pas été fournies à Travail sécuritaire NB, mais qu'il comprend à quel point il est important pour les familles de tourner la page et de trouver un moyen d'y parvenir.

Le nom du Comité d'examen des accidents mortels est soulevé et un membre indique qu'il ne croit pas que le nom du comité correspond à ce qu'il fait. Le président du Comité d'examen des accidents mortels indique que même si le nom du Comité n'est pas des plus rassurants, son travail est bel et bien d'examiner les accidents mortels. Il fait remarquer qu'il ne s'attardera pas au nom s'il correspond bien aux responsabilités du Comité.

20. Séance à huis clos

Aucune séance à huis clos n'a lieu.

Ajournement

Motion d'ajournement le 12 décembre 2024, à 11 h 39.